



Electeurs de votre circonscription
(ass. Citoyenne et Démocratique, loi 1901)
abs du syndicat SUD
Commission : Politique
19, rue Emile Bertin
F-54000 Nancy

Monsieur Laurent Hénard
Député de Meurthe & Moselle
F-54000 Nancy

Objet : Siègne de Député.

Nancy le, ~~15 décembre 2005,~~
~~15 janvier 06, 15 février 06, 15 mars 06, 15 avril 06, 15 mai 06, 15 juin 06, 15 juillet 2006, 15 août~~
~~2006, 15 septembre 06, 15 octobre 06, 15 novembre 06, 15 décembre 06,~~ 15 janvier 2007

Monsieur Hénard,

Vous avez réussi à décrocher un siège de député et nous vous en félicitons.

Cette fonction, si nous considérons qu'elle doit être représentative de la population dont vous avez sollicité les suffrages, manque à nos yeux de légitimité démocratique.

En effet, comment recueillir un mandat auprès de dix individus et l'exercer au nom de cent ?

Ce qui est votre cas, en voulant représenter la population totale d'une circonscription après avoir été investi par dix pour cent de celle-ci seulement.

La première des choses, à vue de groin, qui devrait se produire dans la conscience d'un élu honnête - même à dixième élu - serait l'aveu de ne pouvoir prétendre représenter toute une population avec un score aussi pâle.

Par conséquent, les décisions que vous prendriez à l'Assemblée Nationale, même en tenant compte que tout mandat impératif est nul et non avenu, mais en voyant bien que la vérité

arithmétique et électorale que nous vous rappelons contient par son caractère criant un enseignement politique, que ces décisions donc auxquelles vous oseriez associer votre nom ne devraient acquérir force de loi qu'envers quelques individus, autrement dit qu'envers les membres de votre équipe élargie aux dimensions d'une masse électorale très maigrichonne.

Disons-le en peu de mots : la dimension miniature de l'électorat duquel vous croyez tirer la légitimité de votre mandat fait perdre à la loi son caractère universel, autrement dit au législateur toute véritable autorité.

Dans ce cas, Cher Monsieur Hénard, votre instinct démocratique va-t-il oui ou non vous porter à commettre un parjure démocratique et vous pousser à imposer des décisions à 80 % d'une population qui a crû bon de ne pas se déplacer pour une promenade dominicale dans l'isoloir et à 90 % de cette même population qui ne tient pas à ce que vous pensiez un seul instant pouvoir parler en son nom ?

Dans l'attente d'une prompte prise de conscience et de votre contribution à l'œuvre démocratique qui cette fois implique votre démission plus que votre action, veuillez agréer, Monsieur Hénard, nos Citoyennes, Républicaines et grouinesques salutations.

Le Président

Le Vice-Président

Le Secrétaire

Le Trésorier